

*Date de dépôt : 7 juillet 2016*

## Pétition

### **pour exiger le retrait des dernières mesures prises par l'office cantonal de l'emploi**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Depuis quelques mois, le département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS) et l'office cantonal de l'emploi (OCE) multiplie des mesures d'apparence mineure et anodine qui ont toutes un dénominateur commun, faire des économies dans le budget cantonal dévolu au chômage et, ce, sur le dos des chômeurs-euses.

La goutte qui fait déborder le vase est la dernière mesure en date prise par l'OCE et qui vient d'être communiquée aux chômeurs-euses : à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016, toutes les personnes au chômage sont astreintes à produire 10 recherches d'emploi par mois au lieu de 5, et ce quelle que soit leur situation. Lorsque 10 recherches ne sont pas produites, l'assuré-e encourt une pénalité, soit le retrait d'indemnités par l'OCE. En cas de cumul de sanctions, l'assuré-e peut se retrouver expulsé-e de l'assurance-chômage.

Alors que **la mission de l'OCE devrait être la réinsertion rapide et durable des chômeurs-euses**, ce dernier semble plutôt se concentrer sur des tracasseries administratives inefficaces quant à la réinsertion de ces derniers, visant à surveiller et punir au lieu de soutenir.

Par ma signature, je m'oppose à la multiplication des chicanes administratives, exige leur retrait et demande que l'Etat mette en œuvre un vrai soutien aux personnes à la recherche d'un emploi.

*N.B. 1127 signatures*  
Communauté genevoise  
d'action syndicale  
Monsieur Claude Reymond  
Rue des Terreaux-du-Temple 6  
1201 Genève